

ENSEIGNANT.E ARTS DU CIRQUE

L'École de Cirque **Le Fil d'Ariane** recherche un.e enseignant.e capable d'intervenir auprès d'enfants de 2 à 13 ans dans le cadre de cours hebdomadaires et auprès de structures variées: centres pénitentiaires, écoles, crèches, IME, EHPAD, ...

I - IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Le Fil d'Ariane.

Les Arts du Cirque pour grandir ensemble / École du lien et de la créativité

Adresse : Hôtel de Ville / 14 place de la république 13760 Saint Cannat

Siret : 808 937 486 00 13

APE : 85552 z

Le Fil d'Ariane est une école de cirque, adhérente à la Fédération Française des Écoles de Cirque, à la Fédération Régionale des Écoles de Cirque et à la Ligue de l'enseignement 13.

Nous œuvrons à promouvoir les Arts du Cirque comme outils de développement éducatif, social et culturel.

Nous intervenons auprès d'écoles, de crèches, de centres de loisirs, de lieux culturels, d'établissements pénitentiaires, d'EHPAD, de structures d'accueil pour le handicap (IME, CAMSP, FAM, ESAT).

II - DATE D'EMBAUCHE

Septembre 2024

III - MISSIONS ET DOMAINES D'INTERVENTION

Dans le cadre du projet éducatif de l'association Le Fil d'Ariane et des valeurs de la Fédération Française des Écoles de Cirque à laquelle nous adhérons, l'animat.eur. rice est chargé.e de :

- 1 - Enseigner et promouvoir les arts du cirque.
- 2 - Élaborer, animer et évaluer des séances de découverte et d'initiation aux Arts du Cirque.
- 3 - Encadrer des groupes d'élèves entre 2 et 13 ans et des ateliers parents – enfant.
- 4 - Accompagner les pratiquant.e.s dans la découverte de la culture circassienne.
- 5 - Sensibiliser les usagers à la dualité sportive et artistique des Arts du Cirque.
- 6 - Manipuler et installer les matériels spécifiques en tenant compte des règles de l'art et des préconisations en matières de sécurité.
- 7 - Entretenir des partenariats avec les structures partenaires.
- 8 - Communiquer en interne et externe : avec le Conseil d'Administration, le responsable pédagogique et les parents.
- 9 - Entretenir le matériel pédagogique, les accroches aériennes, informer de l'usure ou de la défaillance des systèmes de sécurité : tapis, matelas de réception, systèmes d'accroches, ...

IV - FORMATION REQUISE

- BIAC ou TIAC
- BPJEPS «activités du cirque»
- DE Cirque
- Diplômes équivalents et/ou expériences dans les domaines de la pédagogie et du cirque

V - COMPÉTENCES NÉCESSAIRES

1 - Savoirs nécessaires à l'emploi (connaissances) :

- Connaissance des publics (développement, besoins, ...)
- Connaissance des courants éducatifs et des valeurs de l'éducation populaire
- Adhésion au projet éducatif du Fil d'Ariane.

2 - Savoirs complémentaires souhaitées:

- Connaissance minimale de l'histoire du cirque
- Expériences artistiques bienvenues

3 - « Savoirs-faire » nécessaires à l'emploi (pratiques):

- Organisé.e, rigoureux.x.se
- Aisance relationnelle
- Aisance avec le public enfant
- Être capable de présenter les activités de l'association
- Être en mesure d'enseigner toutes les disciplines du cirque à un niveau initiation
- intérêt pour les arts du cirque et le spectacle en général

4 - « Savoirs-être » nécessaires à l'emploi (comportements):

- Travail en autonomie
- Adaptabilité
- Esprit d'initiative
- Capacité d'écoute
- Ouverture d'esprit

VI - CONTRAT PROPOSÉ

Convention collective : Animation - ECLAT

Lieux d'activité : Saint Cannat. Tout autres lieux susceptibles d'accueillir les prestations du Fil d'Ariane au niveau régional.

Type de contrat : CDD ou CDI : Nombre d'heures à définir avec le candidat en début d'année.

Nombres d'heures : Au minimum, les mercredis de 8h00 à 18h00. Autres interventions possibles

Salaire : tarif horaire : selon expérience et diplômes

dossier de candidature : CV et lettre de motivation à adresser à : contact@filariane.com et filariane2@gmail.com